



PV 460 DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

GRUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 28 novembre 2019

Présents : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – D. COMBIER – G. SEVE - F. BEDIAT - Z. BENSLIMANE – C. PERROT – A. FEZZA.

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30 - Tél. présidente : 06 78 61 00 66
Maison des Associations Sportives 535, avenue Saint Exupéry, 69400 Villefranche sur Saône

Courrier :

MDA : bien noté pour U9 7 Fem

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : date report match U13 du 16 novembre

CHAMBOST ST JUST : 2^e équipe U9

ENT. OENAS CHARENTAY ST LAGER : lu et noté pour équipe U13 du 30 novembre.

FC RENEINS VAUXONNE : à noter

Parking parc Montchervet : Il n'est plus possible de se garer le long du terrain, sous les arbres. Le stationnement est possible sur le parking de l'école et de l'espace culturel situé à 50m du terrain avec un accès piéton.

RAPPEL ADRESSE COURRIER (envoi des feuilles de matchs... pensez à mettre le tampon du club avant envoi)

O.S.V. MAISON DES ASSOCIATIONS - GROUPEMENT BEAUJOLAIS DE FOOTBALL

535, avenue Saint Exupéry - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE DU 7 DECEMBRE :

FESTIFOOT A CCESSY : Sud Azergues Foot 1, 2, 3 – FC Tarare 1, 2 – St Forgeux 1, 2 – Amplepuis 1, 2 – Bully 1 – DomTac FC 1, 2, 3 – Chazay FC 1, 2, 3

FESTIFOOT A CORCELLES : Corcelles 1 – Beaujolais Football 1, 2, 3 – Belleville St Jean d'Ardières 1, 2, 3 – FC Denicé Arnas 1 – FCVB 4, 5, 6 – Liergues 1, 2, 3 – FC Lamure Poule 1, 2

FESTIFOOT A GLEIZE : Gleizé 1, 2, 3 – FC Reneins Vauxonne 1, 2, 3, 4, 5 – RC Béliigny 1, 2 – FCVB 1, 2, 3 – Ent. Odenas Charentay 1, 2, 3

FESTIFOOT AU BOIS D'OINGT : OSB 1, 2, 3, 4 – USF Tarare 1 – Limas 1, 2, 3 – MDA 1, 2, 3, 4 – Pontcharra St Loup 1, 2.

RAPPEL DU REGLEMENT :

Respecter le nombre de joueurs par équipe : 4 plus 2 remplaçants

5 matchs de 8 minutes

Dimension du terrain : 20 m x 30 m

Zone des 8 mètres : la relance protégée : lorsque le gardien de but a le ballon dans les mains, l'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8 mètres.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60 – Franck BEDIAT

HORAIRE LEGAL DES FESTIFOOT 10 HEURES. Présence des équipes à 9 h 15 sur les sites.

RAPPEL IMPORTANT : TOUS LES JOUEURS PARTICIPANT AUX RENCONTRES ORGANISEES PAR LE GROUPEMENT BEAUJOLAIS DOIVENT ETRE TITULAIRES D'UNE LICENCE.



PV 460 DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

Les feuilles de festifoot doivent être pré-remplies (rayer les joueurs non présents).

SUR LE SITE, LES DIRIGEANTS D'EQUIPES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DU LISTING AVEC PHOTO DE LEURS JOUEURS.

Respecter le nombre de joueurs sur le terrain (5 + 2 remplaçants).

Respecter les règles du jeu notamment dans la zone des 8 mètres

Dimension du terrain : 35 m x 25 m. Buts : 4m x 1,50 m - 4 matchs de 12 mn

Le responsable du festifoot doit être identifiable (port d'un gilet couleur ou autre)

JOURNEE DU SAMEDI 14 DECEMBRE 2019:

10 sites avec 83 équipes inscrites + 1 festi-foot en salle à Monsols (6 équipes).

FESTIFOOT 1 (festi-foot en salle) à Monsols (6 équipes) : Ouroux 1 et 2, Beaujolais Football 3, FCVB 7, Corcelles 1, Liergues 5 (**prévoir les chaussures adaptées pour la salle**)

FESTIFOOT 2 à Fleurie: Beaujolais Football 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 1 et 2, Beligny 1 et 2, Odenas Charentay St Lager 1 et 2.

FESTIFOOT 3 à Bully: Bully 1 et 2, FC Lamure Poule 1 et 2, DomTac FC 5 et 6F, St Forgeux 3, O. Belleroche 3.

FESTIFOOT 4 à Chazay: Chazay FC 1 et 2, FCVB 3 et 4, OSB 1 et 2, St Forgeux 1 et 2.

FESTIFOOT 5 à Gleizé: Gleizé 1 et 2, FC Denicé Arnas 1 et 2, Chambost St Just 1 et 2, FC Reneins Vauxonne 3 et 4.

FESTIFOOT 6 à St Georges de Reneins: FC Reneins Vauxonne 5 et 6, Belleville St Jean d'Ardières 5, MDA 7F, DomTac FC7, FC Denicé Arnas 3, FCVB 5F et 6.

FESTIFOOT 7 à Limas: Limas 1 et 2, Amplepuis 1 et 2, Pontcharra St Loup 1 et 2, Sud Azergues Foot 1 et 2.

FESTIFOOT 8 à Pontcharra: Pontcharra St Loup 3 et 4F, Amplepuis 3 et 4, MDA 3 et 4, OSB 3 et 4.

FESTIFOOT 9 à Villefranche (10 équipes) : FCVB 1 et 2, MDA 1 et 2, DomTac FC 1 et 2, Liergues 1 et 2, Belleville St Jean d'Ardières 1 et 2.

FESTIFOOT 10 à Belleroche : O. Belleroche 1 et 2, Belleville St Jean d'Ardières 3 et 4F, DomTac FC 3 et 4, Odenas Charentay St Lager 3 et 4.

FESTIFOOT 11 à Chessy (9 équipes) : Sud Azergues Foot 3 et 4, Liergues 3 et 4, MDA 5 et 6, Chazay FC 3 et 4F, Limas 3.

Compte rendu de la journée du 16 novembre :

Absence non prévenue de Belleville St Jean d'Ardières 3 et 4F sur le site de Fleurie.



COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

LES RENCONTRES DE LA 2^e PHASE SONT A CONSULTER SUR LE SITE DU DLR.

A NOTER : les équipes de LIERGUES jouent à domicile à 10 heures au STADE DE L'ECLAIR (synthétique).

MODIFICATION DE LIEU, DE DATE ou D'HORAIRE :

Journée du 7 décembre :

Groupe C : **le plateau C501** se jouera à 10 heures à LIMAS . Equipes concernées : Pontcharra St Loup 3 – Limas 2 – Chazay FC3 – Chambost St Just

Groupe C : **le plateau C503** se jouera à 10 heures au stade de DOMMARTIN. Equipes concernées : DomTac FC4 – MDA4 et 5 – O. Belleroche 2

Groupe D : **le plateau D502** se jouera à 10 heures à FLEURIE. Equipes concernées : Beaujolais Football 3 – Ent. Odenas Charentay St Lager 2 – FC Lamure Poule 2

Pour le bon déroulement des plateaux :

Les équipes doivent arriver 45 mn avant l'horaire des matchs. La feuille de plateau doit être remplie AVANT LES RENCONTRES L'EDUCATEUR OU LE DIRIGEANT DOIT ETRE EN POSSESSION DU LISTING AVEC PHOTO DE SES JOUEURS
RESPECTER LE NOMBRE DE JOUEURS SUR LE TERRAIN : 8 (plus 2 remplaçants)

RAPPEL : PAS D'AUTO ARBITRAGE DANS CETTE CATEGORIE, une personne doit impérativement arbitrer

Respecter le temps de jeu

En fin de plateau les dirigeants doivent remplir la feuille de plateau (score...) et le club recevant doit envoyer la feuille de plateau au Groupement dans les 48 heures.



PV 460 DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

➡ COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

RAPPEL IMPORTANT : TOUS LES JOUEURS PARTICIPANT AUX RENCONTRES ORGANISEES PAR LE GROUPEMENT BEAUJOLAIS DOIVENT ETRE TITULAIRES D'UNE LICENCE.

Sur le site : Les éducateurs ou dirigeants doivent être en possession du listing avec photo de leurs joueurs.

CHAMPIONNAT :

A NOTER : Modifications : **Poule C : A PARTIR DU 19 OCTOBRE** : BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3 remplace EXEMPT.

Match à domicile à Belleville à 10 HEURES.

Poule D : EXEMPT remplace BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES 3

Une mise à jour a été effectuée sur le calendrier apparaissant sur le site du DLR.

MATCHS REPORTEES :

JOURNEE DU 16 NOVEMBRE. Ces rencontres sont à jouer impérativement avant le 14 décembre (dernier délai). Prévenir le Groupement Beaujolais dès qu'une date sera convenue entre les clubs concernés.

Poule B : Chambost St Just – O. Belleroche 1

Poule C : Belleville St Jean d'Ardières 3 – Ent. Haut Beaujolais se joue **le 14 décembre à 10 heures**

Poule C : FC Lamure Poule – FC Tarare se joue **le 14 décembre à 14 h à Lamure**

Poule D : Sud Azergues Foot 3 – St Forgeux 1

Poule E : Amplepuis 3 – FC Pontcharra St Loup 3

Poule F : USF Tarare – MDA 5

JOURNEE DU 23 NOVEMBRE :

Poule B : Entente Odenas Charentay St Lager 1 – Chambost St Just se joue **le 14 décembre à 15 H 30 à ODENAS**

Poule F : Entente Odenas Charentay St Lager 2 – FC Denicé Arnas 2 se joue **le 14 décembre à 14 heures à ODENAS**

MODIFICATION DE DATE, DE LIEU OU D'HORAIRE :

Journée du 7 décembre

Poule B : la rencontre DomTac FC4 – Chazay FC 1 se jouera à 14 H à La Tour de Salvagny (au lieu de Dommartin).

Sites des rencontres à domicile pour la 1^{re} phase :

AMPLEPUIIS : Stade Balmon

O.S.B./Ternand : joue à Oingt

SUD AZERGUES FOOT : jouent à Châtillon d'Azergues

BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES : stade Rosselli

ENT. ODENAS CHARENTAY : à Odenas (14 h équipe 2 et 15 h 30 équipe 1)

FC DENICE ARNAS : à Arnas (14h)

LIERGUES : stade de l'Eclair à 10 heures

ENTENTE HAUT BEAUJOLAIS : à Ouroux à 14 h

FC TARARE : stade de La Plata 14 h

USF TARARE : stade de La Plata 14 h

MDA : à Anse

COUPE FESTIVAL U13

Bon déroulement du plateau sur le site de Liergues.

Les équipes de AMPLEPUIIS - DOMTAC FC et FC VILLEFRANCHE se sont qualifiées pour la finale départementale prévue le 4 avril 2020. Toutes nos félicitations et bonne continuation dans ce Festival U13.



PV 460 DU JEUDI 5 DECEMBRE 2019

➡ COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 : équipes participantes au premier tour prévu le 18 janvier 2020

Beaujolais Football 1 – Chazay FC 1 et 2 – DomTac FC 3 – Gleizé 1 et 2 – Liergues 2 – FC Denicé Arnas 1 – Pontcharra St Loup 2 – FC Reneins Vauxonne 1 et 2 – O. Belleroche 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Amplepuis 2 – Sud Azergues Foot 1 et 2 – Belleville Saint Jean d'Ardières 2 – MDA 2 – Ent. Haut Beaujolais 1.

Équipes qualifiées en 16^e finale de coupe du Rhône (non entrantes) : Amplepuis 1 – Pontcharra St Loup 1 – Liergues 1 – Entente Haute Azergues.

COUPE DU BEAUJOLAIS U17 : équipes participantes au premier tour prévu le 19 janvier 2020

Beaujolais Football 1 – DomTac FC 3 – Gleizé 1 et 2 – Pontcharra St Loup 1 – FC Reneins Vauxonne 1 – O. Belleroche 1 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Amplepuis 1 – Sud Azergues Foot 1 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – USF Tarare 1 – MDA 2 – Limas 1 – FC Tarare 1.

Équipes qualifiées en 16^e finale de coupe du Rhône (non entrantes) :

Entente Haute Azergues – MDA 1 – Chazay FC 1 – Liergues 1.

COUPE DES VIGNERONS : équipes participantes au premier tour prévu le 19 janvier 2020

AS Limas 2 – Sornins Réunis 2 – Beaujolais Football 3 – Bully 2 – Clochemerle/Vaux en Beaujolais 2 – Corcelles 1 – Gleizé 2 – FC Tarare 2 – FC Lamure Poule 3 – FC Reneins Vauxonne 2 – O.S. Beaujolais 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 3 – O.S. Pouilly Pommiers 1 – FC Ternand 1 – Liergues 2 et 3 – Propières 1 – St Forgeux 2. – FC Denicé/Arnas 2 – USF Tarare 2 – Les Sauvages 1.

Équipes qualifiées en coupe Magat : Bully 1 – AS Limas 1 – Ouroux – Sornins Réunis 1 – Valsonne.

COUPE J. MAGAT :

Résultat match du premier tour : O.S. BEAUJOLAIS – USF TARARE 1 : 3 – 1

Équipes participantes au prochain tour prévu le 19 janvier 2020 (cadrage) :

DomTac FC 3 – O.Sportif Beaujolais 1 – Sornins Réunis 1 – Chazay FC – FC Lamure Poule 2 – Pontcharra St Loup 2 – Amplepuis 2 – Beaujolais Football 2 – Ouroux – O. Belleroche 2 – Belleville St Jean d'Ardières 2 – Sud Azergues Foot 1 – St Forgeux 1 – Gleizé 1 – Bully 1 – Limas 1 – FC Denicé Arnas 2 – Ent. Odenas Charentay St Lager 1 – Chambost St Just 1 – Valsonne.

En attente résultat match 32^e finale C.R. : Amplepuis 1 – FC Denicé Arnas 1 – FC Lamure Poule 1.

Non entrant (qualifié pour les 16^e finale de C.R.) : FC Reneins Vauxonne 1.

TIRAGE AU SORT LE 9 JANVIER 2020 A 19 H 30 AU SIEGE DU GROUPEMENT :

Cadragage coupe J. Magat - 1^{er} tour de la Coupe des Vignerons - 1^{er} tour de la coupe du Beaujolais U17 - 1^{er} tour de la coupe du Beaujolais U15. Tous les clubs concernés par ces rencontres sont invités au tirage au sort.